

République Française



Ville de Draguignan

N° 2021-192

Membres		
Membres afférents au Conseil Municipal	Membres en exercice	Votants
39	39	37

**AUTORISATION DE PROGRAMME/CRÉDITS DE PAIEMENT (AP/CP) :  
PRÉVISIONNELS 2022**

Mairie de Draguignan

**EXTRAIT des Registres des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de Draguignan**

Séance du 15 décembre 2021

L'An deux mille vingt et un, le 15 décembre à 17H00, le CONSEIL MUNICIPAL, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Maire.

**PRÉSENTS :**

RICHARD STRAMBIO, CHRISTINE PRÉMOSELLI, GRÉGORY LOEW, FRANÇOIS GIBAUD, CHRISTINE NICCOLETTI, BRIGITTE DUBOUIS, HUGUES BONNET, SYLVIE FRANCIN, ALAIN HAINAUT, STÉPHAN CÉRET JACQUET, LISA CHAUVIN, BERNARD BONNABEL, MARIE-CHRISTINE GUIOL, ALAIN VIGIER, MICHEL PONTE, BRUNO SCRIVO, ANNE-MARIE COLOMBANI, CHRISTIAN MAMECIER, RICHARD DEVILETTE, SYLVIANE NERVI SITA, MARTINE ZERBONE, JEAN-PIERRE SOUZA, ÉVELYNE LORCET, RICHARD TYLINSKI, OLIVIER GORDE, MAGALI TROIN DAL VECCHIO, JEAN-DANIEL SANTONI, CHRISTINE VILLELONGUE, JEAN-BERNARD MIGLIOLI, MATHIEU WERTH

**PROCURATIONS :**

SOPHIE DUFOUR à JEAN-PIERRE SOUZA, JEAN-YVES FORT à CHRISTINE PRÉMOSELLI, DANIELLE ADOUX COPIN à MICHEL PONTE, FRANÇOISE MAURICE à BRIGITTE DUBOUIS, LAURELINE AUBOURG BASTIANI à RICHARD TYLINSKI, RENÉ DIES à JEAN-BERNARD MIGLIOLI, CAMILLE DIQUELOU à CHRISTINE VILLELONGUE

**ABSENTS :**

FRANCK GRIGOLO, PHILIPPE SCHRECK

**Secrétaire de Séance :**

GRÉGORY LOEW

Publié le :

22 DEC. 2021



## RAPPORTEUR : FRANÇOIS GIBAUD

Par délibération n° 2021-111, le Conseil Municipal du 8 juillet 2021 a approuvé la mise en place d'une gestion du Programme Pluriannuel d'Investissement sous forme d'autorisations de programme et des crédits de paiement (AP/CP).

Le Programme Pluriannuel d'Investissement de la commune comporte plusieurs opérations importantes dont la réalisation s'étalera sur plusieurs années, la technique des AP/ CP apparaît appropriée sur le plan de la gestion budgétaire, et apporte en outre lisibilité et transparence à l'action municipale.

Il est rappelé que cette délibération a créé huit autorisations de programme ci-après, se subdivisant elles-mêmes, le cas échéant, en sous-programmes :

- AP/CP n° 1 : politique éducative et scolaire,
- AP/CP n° 2 : transition énergétique,
- AP/CP n° 3 : agenda d'Accessibilité Programmé,
- AP/CP n° 4 : programme Action Cœur de Ville,
- AP/CP n° 5 : équipements sportifs et d'activités structurants,
- AP/CP n° 6 : voirie hors centre-ville
- AP/CP n° 7 : lutte contre l'inondabilité,
- AP/CP n° 8 : transition numérique

Compte tenu de l'approbation du budget primitif 2022 au cours de cette même séance, il est proposé de mettre à jour le tableau des AP/CP, en inscrivant les crédits de paiement 2022 tels qu'ils viennent d'être votés au budget 2022.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé qui précède,

**Par 31 voix POUR,**

**Par 6 voix CONTRE** (Mesdames Camille DIQUELOU, Christine VILLELONGUE et Messieurs Jean-Daniel SANTONI, Jean-Bernard MIGLIOLI, René DIES, Mathieu WERTH)

- approuve les crédits de paiement 2022 pour les huit autorisations de programme/crédits de paiement telles qu'elles sont décrites dans le tableau joint en annexe

Fait à Draguignan, le 15/12/2021

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération,



Richard STRAMBIO

Maire de Draguignan

Président de Dracénie Provence Verdon agglomération  
Conseiller Régional